

Représentations de la forêt et répercussions sur la gestion des ressources forestières au Sénégal

Mamadou Diop, Bienvenu Sambou and Boubacar Ly

Volume 12, Number 2, September 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1022542ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Diop, M., Sambou, B. & Ly, B. (2012). Représentations de la forêt et répercussions sur la gestion des ressources forestières au Sénégal. *VertigO*, 12(2).

Article abstract

In Africa, programs targeting the management of natural forest resources often struggle to be successful. Most of those who conceptualize those programs usually only focus on the functionality and necessity of a reasonable use of its resources. They often neglect symbolic dimensions which nonetheless influence the relationship between the residents and the natural environment. Consequently, this article seeks to understand the representations that residents have of the Classified Forest of Patako as well as the possible consequences on the management of its resources. The collected data have revealed that for 23.5 % of interviewed residents, the forest is merely a *bush*. For 23 %, it represents a *State good*. 20.7 % perceive it as *farming ground taken from the village land* and only 13.4 % of residents believe that the classified forest is *woodland belonging to bordering villages*. The classified forest is also represented in the interview transcripts as *foreb buur* (State forest), *foreb ñépp* (everyone's forest) or as *xeewëlu Yàlla* (divine gift). With respect to ownership of resources from the classified forest, 61.8 % of residents believe that the resources belong to the state, and only 16.6 % believe that they belong to local residents. These representations have engendered attitudes that are difficultly compatible with an integrated management of natural resources in that they suggest a weakening of ownership of the forest by the residents.



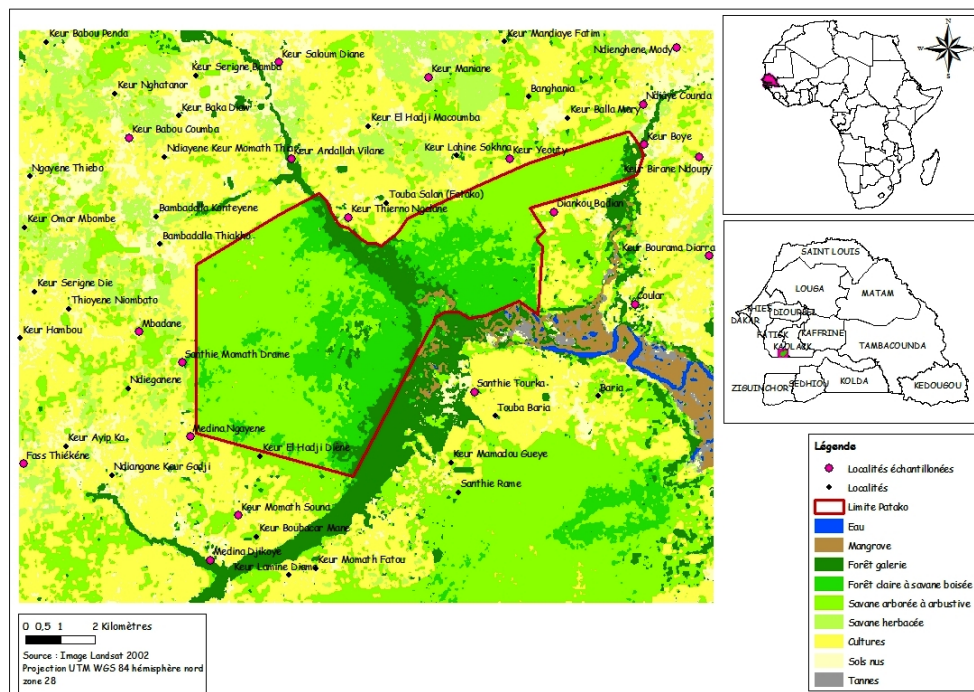
Mamadou Diop, Bienvenu Sambou et Boubacar Ly

Représentations de la forêt et répercussions sur la gestion des ressources forestières au Sénégal

- 1 La cohabitation des populations rurales africaines avec les écosystèmes forestiers a engendré au fil du temps des relations complexes entre elles et les ressources naturelles (Roussel, 1999 ; Bahuchet, 1997 ; Auclair, 1996). En dehors du sens commun qui lui est attribué (une étendue boisée, relativement dense, constituée d'un ou plusieurs peuplements d'arbres et d'espèces associées), la forêt traduit chez ces populations une réalité beaucoup plus complexe qui n'est souvent perceptible que dans les représentations qu'elles se font de l'écosystème forestier (Neira, 2004). Ces représentations souvent différentes d'une société à une autre, d'un groupe à un autre, sont fonction des cognitions, des appartenances, des valeurs de référence, des normes sociales et du vécu quotidien (Michon, 2003). Elles forgent de manière fondamentale les perceptions et les attitudes et déterminent quotidiennement les comportements des populations par rapport à la forêt (Dortier, 2002). De ce fait, l'action des populations sur les ressources forestières n'est qu'une résultante des représentations qu'elles s'en font (Lavigne Delville, 1998).
- 2 Le rapport social déterminé par l'appropriation de ces ressources, dépasse alors le strict cadre des pratiques et intègre de ce fait, le produit et le processus de l'activité mentale par laquelle les populations rurales reconstituent le réel, auquel elles sont confrontées et lui attribuent une signification spécifique. Selon Bahuchet (1995), il ne fait aucun doute que la perception et la représentation symbolique que se font de l'environnement les populations forestières influencent profondément leur attitude face à des changements socio-économiques provoqués de l'extérieur. Car tout groupe humain projette ses propres règles d'organisation et ses propres catégories mentales sur la nature environnante (Neira, 2004).
- 3 Ce faisant, une prise en compte des représentations que les populations riveraines se font de la forêt est primordiale dans le cadre de la définition d'une stratégie globale de conservation des forêts, afin de proposer des mesures de conservation susceptibles de recueillir le soutien de ces populations. Malgré le fait que leur prise en compte soit indispensable, ces représentations sont peu étudiées au Sénégal. C'est pour cette raison, que ce travail tente d'appréhender d'une part, les représentations symboliques faites de la Forêt classée de Patako par les populations riveraines et d'autre part, les répercussions possibles de telles représentations sur la gestion des ressources naturelles végétales de cet écosystème forestier.

Zone d'étude

- 4 L'étude a été menée dans la périphérie de la Forêt classée de Patako, dans la région administrative de Fatick, département de Foundiougne, arrondissement de Toubacouta (figure 1).

Figure 1. Carte de localisation de la zone d'étude - Study area location map

- 5 La Forêt classée de Patako présente une mosaïque de types de végétation dont les plus représentés sont la savane arbustive à boisée au niveau des plateaux et la savane boisée en bordure des vallées. Dans la zone de confluence des deux vallées principales, la végétation est une mangrove haute constituée par *Avicennia germinans* (Sambou, 2004). Sur les plateaux, les espèces ligneuses dominantes sont *Combretum glutinosum*, *Pterocarpus erinaceus*, *Bombax costatum*, *Lannea acida*, *Cordyla pinnata*, *Acacia macrostachya* et *Ozoroa insignis* (Sambou, 2004). En bordure des vallées, les espèces dominantes sont *Elaeis guineensis*, *Ficus congensis*, *Khaya senegalensis*, *Erythrophleum suaveolens*, *Azelia africana* et de nombreuses espèces lianescentes. Dans les terroirs villageois, les espèces végétales sont en nette régression, mais largement dominées par *Cordyla pinnata*, volontairement épargnée par les agriculteurs du fait surtout de l'utilisation des fruits dans plusieurs plats locaux et du rôle de l'espèce dans la fertilisation des sols.
- 6 Les deux communautés rurales (Keur Saloum Diané et Keur Samba Guèye) qui jouxtent la forêt ont une population de 48 133 habitants (République du Sénégal, 2006). La densité moyenne de 93 habitants au km² a comme conséquence une forte pression sur les ressources naturelles végétales. Cette zone compte une dizaine d'ethnies dont les plus importantes sont les Wolofs (62,5 % des habitants), les Mandingues (19 %), les Sérères, les Peuls et les Bambaras (République du Sénégal, 2006). Les activités dominantes sont l'agriculture avec comme principales spéculations le mil, l'arachide, le maïs, le niébé et la pastèque et l'élevage de bovins, d'ovins et de caprins.

Méthode

- 7 Les données ont été collectées lors d'une étude auprès des populations riveraines de la Forêt classée de Patako dans 20 localités. La première étape de l'enquête a consisté en des entretiens informels lors d'une mission de prospection de terrain pour avoir quelques informations sur les perceptions et représentations que les populations riveraines se font de la forêt. La deuxième étape a consisté en une recherche documentaire et un choix des outils de collecte constitués du questionnaire et de l'interview semi-structurée. Ces outils ont été testés dans trois localités choisies de façon raisonnée en tenant compte de leurs similarités avec les localités étudiées notamment la proximité avec la forêt classée, les communautés ethniques et les activités socioéconomiques. Le choix définitif des localités a été effectué au hasard dans un rayon de cinq (5) kilomètres en partant des limites de la forêt classée vers les terroirs villageois. Dans

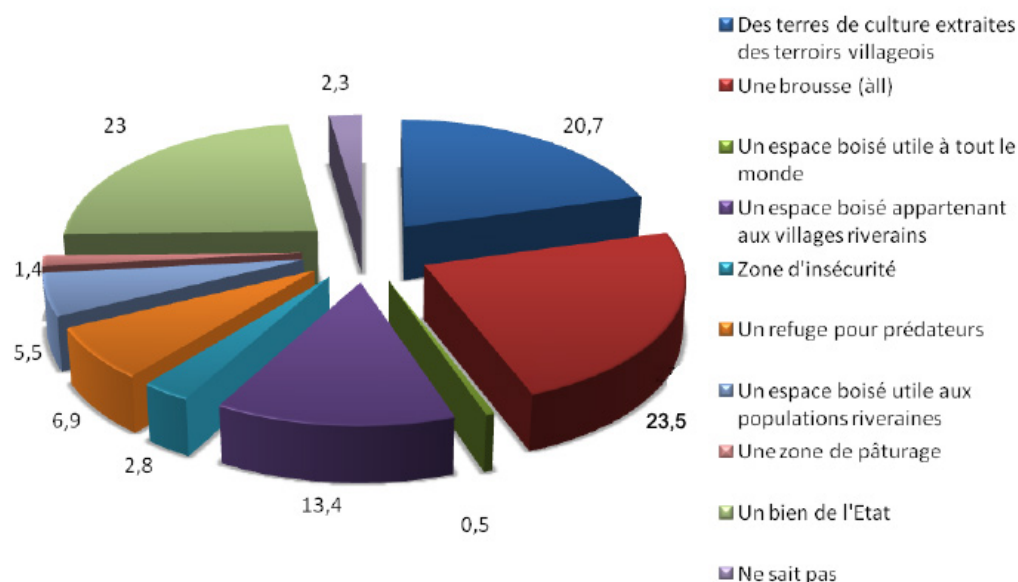
chaque localité choisie, quinze (15) personnes ont été retenues lors d'un tirage au hasard simple sur la base des listes fournies par les deux conseils ruraux et auprès desquelles le questionnaire a été administré. Par la suite, des interviews ont été menées pour les besoins de l'analyse. Les données quantitatives ont été traitées avec le logiciel Sphinx et les données d'entretien ont été exploitées grâce à l'analyse de contenu (Foucault, 1966 ; Negura, 2006).

Résultats

Les représentations sociales de la forêt

- 8 Chaque individu ou groupe a sa propre façon de reconstituer le réel auquel il est quotidiennement confronté. À ce réel, il attribue une signification spécifique qui est le produit, voire même le processus d'une activité mentale extériorisée. Dès lors, ayant longtemps cohabité avec la forêt dans son statut actuel, les populations en ont (au fil du temps et des différentes interactions (développé un certain nombre de représentations qui traduisent plus ou moins le rapport qui existe entre elles et les ressources forestières). Ces différentes représentations apparaissent alors à travers les étiquettes sur lesquelles les populations se représentent la forêt. À la question « *que représente la forêt classée pour vous ?* », les populations ont répondu différemment. Si 23,5 % des personnes interrogées y voient une brousse (*àll'*), 23 % la perçoivent comme un bien de l'État et 20,7 % comme des terres de culture soustraites de leur terroir villageois. Pour 13,4 % elle est un espace qui appartient aux villages riverains, alors que 6,9 % la voient comme un refuge pour prédateurs (Figure 2).

Figure 2. Représentations de la forêt classée par les populations riveraines - The riparian populations' representations about the classified forest



- 9 Cependant, les représentations que les populations se font de la forêt classée sont plus perceptibles avec les données qualitatives. En effet, lors des entretiens, plusieurs termes et expressions ont été utilisés par les populations locales pour désigner la forêt classée notamment *foreb buur* (forêt de l'Autorité à savoir l'État), *foreb ñépp* (forêt de tout le monde), *xeewëlu Yàlla* (don divin).
- 10 L'expression *Foreb buur* est plusieurs fois ressortie lors des entretiens. « *Cette forêt est la forêt de l'Autorité, parce qu'il existe un document qui l'atteste* » nous dit une personne du 3^e âge habitant Bambadalla. En fait, la plupart des populations perçoivent la forêt comme une propriété de l'État. Ce dernier n'est pas perçu au sens occidental du terme, mais comme les rois qui du temps des royautes au Sénégal, avaient droit de vie et de mort sur leurs sujets ; un appareil détenteur de pouvoirs redoutables qu'il exerce sur la forêt. De ce fait, on se méfie de lui et en toute logique on s'écarte de ses biens. Chez les populations, le terme *forêt* est généralement utilisé n'ont pas pour désigner toute zone boisée, mais uniquement celles qui

font l'objet d'un classement. Le terme *forêt* a ainsi une signification juridique qui renvoie à des interdictions. Cette conception de la forêt est surtout renforcée par le fait qu'elle soit classée par le service colonial en 1934. Selon la même personne :

« C'est du temps des blancs que la forêt a fait l'objet du classement. D'après mon père, c'est un blanc du nom de Dony qui était venu leur dire que la forêt serait délimitée et protégée non pas pour le bien du blanc, mais pour le bien des populations riveraines. Cependant, malgré ses assurances, certaines localités ont été déguerpies. Il s'agit d'une part, de Fatako et de Keur Khaly qui se trouvaient à l'intérieur de la forêt, et d'autre part, de Keur Sadio et de Keur Lahine Dié qui se trouvaient à la lisière. En outre, les populations ne pouvaient plus accéder librement aux ressources de la forêt sans l'autorisation du garde forestier ».

- 11 Pour d'autres personnes interrogées, la Forêt classée de Patako n'est rien d'autre qu'une forêt qui appartient à tout le monde (*Foreb ñépp*). Cette façon de se représenter la forêt peut traduire a priori une prise de conscience au niveau local du caractère universel des biens et services que la forêt offre à l'humanité. Mais en réalité, cette représentation permet à certaines populations de légitimer leur attitude consistant à ne pas s'impliquer dans les activités de conservation initiées par le Service des Eaux et Forêts notamment la création et l'entretien de pare-feux. Puisque la forêt « *appartient à tout le monde* », elles pensent tout naturellement que les activités de protection ne doivent pas incomber uniquement aux populations riveraines. Cela d'autant plus qu'elles se disent souvent victimes de saisies régulières jusque dans les *luuma*² de la part de l'agent du Service des Eaux et Forêts. « *La forêt appartient à tout le monde, et comme tel, il est difficile de la protéger. Si tu intervies, les populations te disent : de quel droit ? Tu n'y gagnes rien, et à la longue, elles finiront par te haïr* » soutient un habitant de Keur Elh Diène qui faisait partie d'un comité de surveillance.
- 12 La forêt a été aussi perçue comme un don divin (*xeewëlu Yàlla*), ce qui signifie que la présence de la Forêt classée de Patako dans la zone n'est pas un produit du hasard. La forêt n'est pas perçue comme le résultat d'un ensemble de circonstances géologiques et biologiques, mais plutôt comme un signe de l'action bienveillante d'une Puissance supérieure (Dieu) à l'égard d'un groupe ou d'une communauté donnée et à un moment précis. Cette représentation traduit souvent un certain respect vis-à-vis de la forêt par égard au Bienfaiteur qui l'a créée et mise à la disposition des populations. Elle devait avoir comme effet induit une utilisation beaucoup plus rationnelle des ressources forestières. Cela d'autant plus que le gaspillage est banni sur le plan religieux.
- 13 Si la forêt est largement perçue par la plupart des populations locales comme utile à plusieurs égards, d'autres par contre la représentent comme sources de contraintes. Ces dernières fondent leurs arguments sur plusieurs aspects notamment la prédation/déprédation, le manque de terre, l'enclavement et l'insécurité.
- 14 Lors des entretiens, certaines personnes s'interrogeant sur l'utilité de la forêt ont relativisé celle-ci. Sur ce, voici le témoignage d'un habitant de Santhie Tourka qui déclare : « *On dit que la forêt a beaucoup d'utilités, mais moi, je ne suis pas de cet avis. Regarde cet arbre là-bas ; c'est moi qui l'ai élagué pour empêcher aux oiseaux d'y nidifier. Malgré tout, il ne m'est pas possible de cultiver du mil, alors que tu sais qu'un Saloum-saloum³ sans mil est un Saloum-saloum sans vivre* ». Selon les populations, la forêt regorge de phacochères, de singes, de chacals, d'hyènes, d'oiseaux granivores et de mouches tsé-tsé qui causent d'énormes dégâts à leurs cultures et à leur bétail. Dans certaines localités situées au sud de la forêt (Santhie Tourka), les habitants soutiennent qu'ils ne peuvent plus cultiver du mil et du sorgho à cause des oiseaux. La culture de ces deux céréales est remplacée par le maïs au niveau des terres proches de la forêt classée. La culture de l'arachide aussi n'est pas épargnée par les prédateurs selon un habitant de Médina Ngayène dont le champ est contigu à la forêt classée. D'après lui, « *Ce sont les cultivateurs d'arachide qui souffrent le plus de la prédation. Lors des semis, ils sont obligés de passer tout leur temps dans leur champ, de jour comme de nuit, sinon toutes les graines seront déterrées par les phacochères. À la fin de la saison des pluies, ils sont obligés de faire la même chose pour empêcher les singes de détruire les récoltes.* »

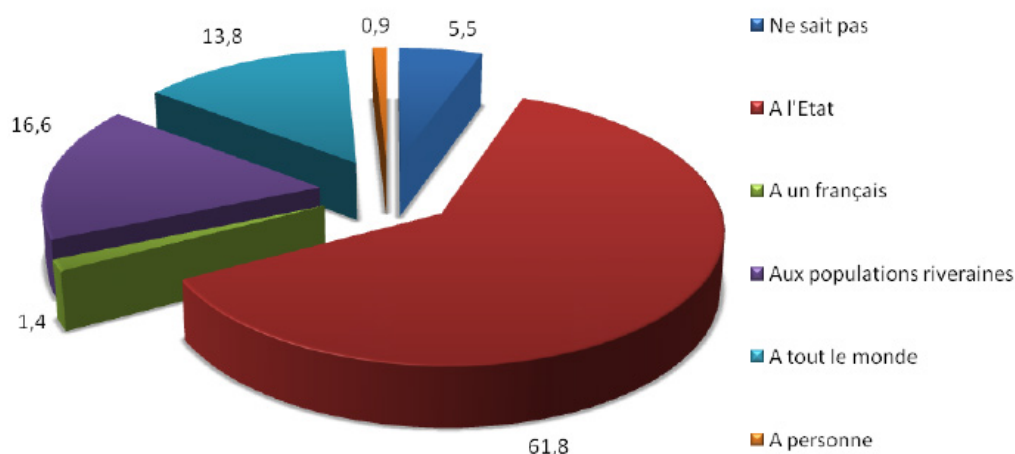
- 15 La forêt est aussi perçue comme une barrière à l'expansion des terres de culture. Les morcellements des parcelles s'accroissent suite à la croissance démographique et la fertilité des sols baisse de façon continue. Face à cette situation, certaines populations n'ont pas hésité à proposer que la forêt soit transformée en terres de culture lorsque nous avons abordé le devenir de celle-ci.
- 16 L'enclavement de la plupart des localités sises au sud de la forêt affecte sensiblement la circulation des biens et des personnes entre le Nord et le Sud. Les populations du Sud se plaignent souvent des longs contournements que leur impose la forêt. Pour elles, si leurs localités ne se développent pas, c'est en partie grâce à la forêt surtout les fourrés et les zones humides qui les ont coupées du reste des deux communautés rurales. Au niveau des localités de Keur Yeuwty, Santhie Diankou Bodian et Keur Boye, les habitants ont préconisé le défrichement de la partie Est de la forêt afin de faciliter les déplacements entre les trois localités.
- 17 Deux assassinats dont l'un directement lié aux ressources naturelles forestières ont eu pour cadre la forêt classée. De même, la forêt est très prisée par les contrebandiers qui acheminent frauduleusement des marchandises venant de la Gambie au Sénégal. Les populations font souvent les frais des fréquentes courses-poursuites entre douaniers et contrebandiers qui donnent lieu à des incendies volontaires de la forêt. Ces feux de brousse présentent un danger réel pour les populations riveraines qui voient chaque année leur récolte ou leur lieu d'habitation menacés ou même détruits par les flammes. Enfin, la forêt est perçue comme étant un refuge pour les voleurs de bétail. Les animaux volés transitent par la forêt avant d'être acheminés vers les centres urbains pour y être vendus. Ces différentes représentations de la Forêt classée de Patako influent certainement sur l'appropriation des ressources forestières par les populations locales.

Ressources forestières et notion de propriété

- 18 Dans les sociétés africaines, la notion de propriété est différemment perçue surtout lorsqu'il s'agit des ressources naturelles forestières. La propriété peut être individuelle ou collective, concrète ou abstraite, réelle ou imaginaire. Il en est de même chez les populations riveraines de la Forêt classée de Patako. En effet, du fait de plusieurs paramètres socioculturels notamment l'appartenance sociale, l'activité socioéconomique, le niveau d'instruction, la cognition, la forêt et ses ressources sont perçues de diverses façons par les populations.
- 19 L'exploitation des données quantitatives a révélé que 61,8 % des personnes interrogées pensent que les ressources naturelles de la forêt classée appartiennent à l'État du Sénégal (figure 3). Une telle réponse est certainement motivée par le statut de la forêt. Selon ces populations, puisque la forêt a été classée par l'État, ses ressources ne peuvent être que sa propriété ; d'autant plus que les ressources sont sous la responsabilité directe du Service des Eaux et Forêts. Celles pour qui les ressources forestières de Patako appartiennent aux populations locales ne font que 16,6 % des personnes interrogées, ce qui traduit un problème d'appropriation de cet écosystème par les riverains.
- 20 Pour 13,8 %, les ressources forestières appartiennent à *tout le monde*. Cela veut dire que ces ressources n'appartiennent ni à l'État, ni aux populations riveraines. C'est pour cette raison qu'une frange des personnes interrogées soutient que l'accès à la forêt ne peut pas être refusé ; même aux citoyens des pays limitrophes (Gambie et République de Guinée). D'ailleurs, ce sont les Peuls Foula d'origine guinéenne qui exploitent librement les fruits de *Saba senegalensis* au détriment des riverains. C'est ce qui explique le fait que certains individus interrogés se plaignent de la présence de personnes étrangères dans la forêt. Selon eux, ce sont ces derniers qui sont souvent responsables de la dégradation des ressources de par leurs mauvaises pratiques. Elles sont en outre, accusées de s'adonner à l'exploitation abusive, car voulant, lors de chaque déplacement, tirer le maximum de la forêt. Enfin, 5,5 % disent ne pas savoir et 0,9 % pensent qu'elles ne sont à *personne*. Cependant, d'autres réponses font d'un citoyen français le propriétaire des ressources de la Forêt classée de Patako. Même si ce n'est qu'une infime partie (1,4 %) des personnes interrogées et d'une moyenne d'âge de 56 ans, une telle perception des ressources de la forêt pose un problème fondamental de compréhension voire

de communication concernant le statut même de cette forêt. Les raisons d'une telle perception sont à chercher dans l'historique du processus de classement de la forêt. C'est le service forestier colonial qui avait procédé au classement de la forêt en 1934, période où la visite d'un colon blanc en zone rurale était un moment de peur pour les populations locales. Étant délimitée dans les années 1930 par un forestier français et qu'à cette époque, la gestion étant répressive, la forêt a été rapidement perçue comme la propriété de ce forestier blanc. C'est ainsi que cette perception a perduré chez les Wolofs (66,7 %) et les Mandingues (33,3 %) qui ont été les premiers habitants de la zone. La survivance d'une telle perception plus de soixante-dix ans après, laisse apparaître des manquements quant à la sensibilisation des populations locales sur le statut de la forêt et la gestion intégrée de ses ressources.

Figure 3. Appartenance des ressources naturelles de la forêt classée selon les populations riveraines - Owner of the classified forest's natural resources, according to the riparian populations



Discussion

- 21 Le comportement de chaque individu, de chaque groupe social par rapport à un objet est déterminé par les représentations qu'il se fait de cet objet. De ce point de vue, le rapport des populations rurales avec la forêt, leurs pratiques, leurs modes d'exploitation et de gestion des ressources forestières ne sont pas le fruit du hasard, mais plutôt d'un ensemble d'informations, d'opinions, de croyances et de faits que ces dernières ont de la forêt. Ces éléments qui sous-tendent les représentations fondent également les attitudes des populations vis-à-vis des ressources forestières. En même temps, ils dictent les logiques locales et se répercutent inéluctablement sur l'état de ces ressources. Ne tenant pas souvent compte de cette réalité, les programmes de gestion des ressources naturelles accusent souvent les populations riveraines d'être à l'origine de la dégradation des ressources naturelles surtout forestières (Rakotoarivony et Ratrimoarivony, 2006), car étant ignorantes et destructrices (Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales, 2004). Ainsi, les charges sont souvent nombreuses (défrichements, exploitation abusive, perturbation de l'écosystème, braconnage, mauvaises pratiques).
- 22 Peut-on reprocher aux populations qui pensent que les ressources forestières appartiennent à l'État ou que la forêt classée représente un bien étatique de ne pas s'impliquer dans la gestion ? Peut-on leur reprocher de profiter des ressources forestières ? D'autant plus qu'un accès réglementé aux ressources de cette forêt qu'elles croyaient leur appartenir leur a été imposé de façon unilatérale comme l'indique l'article⁴ 10 de la loi 98-03 portant Code forestier (République du Sénégal, 1998). Dans un tel contexte, se représenter la forêt comme un bien de l'État ne fait alors que légitimer l'attitude des populations locales consistant à ne pas se mêler de la gestion de celle-ci qui incombe naturellement à son propriétaire à savoir l'État. Puisque l'État malgré son pouvoir ne parvient pas à surveiller correctement « sa » forêt, chacun peut

- y entrer par infraction et tirer profit des ressources qu'elle renferme. Ce faisant, il résulte de cette situation une concurrence pour l'exploitation de ces ressources dites de l'État. En effet, ayant besoin des ressources forestières et que son propriétaire leur en interdit formellement l'accès, alors quand le représentant de l'État n'est pas là, les populations en « profitent ».
- 23 Cette attitude est souvent décriée par le représentant local du service forestier pour qui les populations abusent même des autorisations de coupe. En réalité, n'étant pas en mesure de prévoir le comportement de l'État considéré comme propriétaire de la forêt, les populations cherchent à exploiter le maximum de ressources ; parfois même plus qu'il n'en faut. Pourtant, quand le représentant du service forestier passe dans une localité, les populations se conforment aux dispositions du Code forestier : « *le bois n'est exploité que quand l'arbre est mort* ». Ainsi, il est difficile de parler de règles coutumières de gestion, car les logiques traditionnelles étant plus ou moins bouleversées depuis le classement de la forêt. Cette situation de dérégulation a été mise en évidence par plusieurs études. En Afrique du Nord, Fay (1986) a montré le rapport entre la dégradation des modes de gestion communautaires et la dégradation du milieu naturel dans le Haut Atlas marocain, en relation avec la constitution du domaine forestier de l'État et la désresponsabilisation des collectivités traditionnelles qui en a résulté. Des processus similaires ont été décrits par des travaux cités par Auclair (1996) et qui ont été réalisés au Népal (Chapagain et Devendra, 1985) et au Japon (Osako et Masako, 1983).
- 24 Au Sénégal, dans un souci d'atténuer cette dérégulation, les autorités ont, à travers la loi n° 96-07 du 22 mars 1996 et son décret d'application, reconnu aux populations riveraines une possibilité de concession de la gestion dans le cadre de la politique de décentralisation. Cependant, les insuffisances et les contradictions de cette politique ont visiblement freiné, voire paralysé le processus de gestion décentralisée des forêts selon Boutinot (2002). En outre, la gestion du domaine classé dont font partie les forêts classées est toujours assurée par l'État. Ce qui laisse à penser que le gouvernement du Sénégal a opté pour « *une décentralisation simulée* » selon Faye (2006) dont les travaux ont permis de constater une « *absence des conditions nécessaires à une décentralisation réelle et au renforcement de la démocratie locale* » dans le domaine forestier. Une situation similaire a été mise en exergue dans le Sud-est Camerounais où, « *les changements institutionnels apportés par la décentralisation ont mené à la déstabilisation du système d'action de gestion forestière existant et à la configuration d'un nouveau système d'action local contrôlé par quelques acteurs influents avec des rapports entre acteurs de type rapports de dépendance ou d'interdépendance* » (Mbairamadji, 2009).
- 25 Les répercussions sur la forêt peuvent être plus tragiques quand celle-ci est perçue comme une *brousse*, un *bien appartenant à tout le monde* ou un *bien qui n'appartient à personne*. Du moment que la forêt appartient à *tout le monde* ou à *personne*, elle est donc susceptible d'être exploitée par tout le monde ou par n'importe qui. Dans ce cas, tout le monde a intérêt à exploiter et surexploiter. Les travaux de Hardin (1968) illustrent bien cette situation : « *Dans un pâturage ouvert à tous, on doit s'attendre à ce que chaque éleveur essaie de mettre autant de bétail que possible* ». Dans l'exploitation forestière en milieu rural, ces situations profitent la plupart du temps aux étrangers. C'est pour cette raison que les populations se sont toujours plaintes des exploitants étrangers qui se présentent dans la zone avec des permis de coupe dont elles sont dans l'impossibilité de vérifier l'authenticité, car étant dans leur grande majorité analphabète. Lavigne Delville (1999) précise que ces situations d'accès libre ont parfois abouti à des surexploitations, sans que les ruraux concernés (les ayants droit coutumiers) puissent lutter contre, en particulier lorsque des acteurs urbains sont en jeu. Cela est d'autant plus vrai que ce sentiment d'impuissance face aux va-et-vient incessants d'exploitants étrangers aux terroirs adjacents ne fait qu'accroître leur frustration et les pousse davantage dans une logique d'exploitation concurrentielle.
- 26 Le fait de se représenter la forêt comme un don divin engendre des répercussions insoupçonnées sur la gestion des ressources forestières autour de la Forêt classée de Patako. Cette perception de la forêt a laissé rapidement place à une attitude relativement fataliste. « *C'est Dieu qui a fait descendre ici la forêt et s'il veut qu'elle disparaisse, personne n'y peut rien* » ont l'habitude de dire certaines personnes quand la dégradation de la forêt est abordée. Pour d'autres personnes, « *S'il la fait disparaître, Il la remplacera certainement par*

quelque chose de meilleur ». Cette perception de la forêt est très répandue en Afrique (Kokou et Sokpon, 2006). Elle a été montrée chez les *Vili* du Congo (Katz et Nguingiri, 1997), chez les *Bara* (Moizo, 2003) et chez les *Sakalava* (Fauroux, 1997) de Madagascar de même qu'au Nord Cameroun où la plupart des villageois estimaient que la richesse forestière était un don de Dieu et qu'il n'était ni nécessaire, ni utile, ni possible de la gérer de façon raisonnée (Peltier et al., 2007). Face à un tel fatalisme ou à une telle certitude, les populations ont-elles besoin de faire quelque chose pour empêcher la disparition de la forêt ? La dégradation de la forêt n'est-elle pas un processus naturel voulu par Dieu ? Les populations locales doivent-elles s'évertuer à protéger la forêt au risque de ne pas bénéficier de ce qui adviendrait après la forêt ? Dans ce cas, peut-on les qualifier de passives, d'attentistes ? Ces nombreuses questions montrent toute la complexité des rapports qui existent entre les populations et la forêt et les répercussions que leurs représentations peuvent avoir sur les ressources naturelles forestières.

Conclusion

- 27 L'État et les différents acteurs de la gestion des ressources forestières ne voient souvent de la forêt que la fonctionnalité et la nécessité d'une utilisation rationnelle de ses ressources. Ils s'émeuvent souvent de la plupart des attitudes des populations locales surtout quand celles-ci sont taxées de prime abord de dégradantes vis-à-vis des ressources forestières. Pour ces populations, la forêt selon leurs représentations, renvoie à diverses connotations, résultantes des cognitions, des opinions, des croyances et du vécu quotidien et qui le plus souvent sous-tendent leur comportement, leurs attitudes par rapport à celle-ci. La Forêt classée de Patako, que le regard extérieur voit comme une aubaine pour les populations riveraines, est parfois perçue de l'intérieur, comme des terres soustraites de leurs terroirs au profit surtout de l'État pour en faire une aire protégée. Une forêt dont l'utilité souffre de beaucoup de contestations au niveau de certaines localités où elle est perçue comme une contrainte. Avec de telles représentations de la forêt classée, il leur sera dès lors très difficile de s'évertuer à gérer durablement des ressources naturelles forestières qui ne leur appartiennent pas ou qui du moins sont accessibles à tous. Ces représentations de la forêt ne militent pas en faveur d'une meilleure utilisation des ressources naturelles forestières. Cela d'autant plus que les actes les plus dévastateurs peuvent être occasionnés par des personnes étrangères aux terroirs adjacents et dont la responsabilisation des riverains pourrait aider à l'abandon.
- 28 Au demeurant, l'analyse des représentations sociales de la forêt s'avère très utile à plusieurs égards. D'une part, elle a permis d'aller au-delà de la seule valeur utilitaire en s'interrogeant sur les valeurs symboliques surtout négatives accordées à la forêt elle-même par ses riverains. D'autre part, elle permet une meilleure compréhension de l'articulation des systèmes de valeurs aux enjeux présents autour des ressources forestières. Ainsi, une prise en compte des représentations sociales dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de préservation des écosystèmes forestiers pourra permettre ainsi de proposer des mesures susceptibles de recueillir le soutien et la participation des populations locales dans les activités de gestion des ressources forestières ; cela d'autant plus que ce sont ces représentations qui orientent et organisent les comportements sociaux. Pour ce faire, la priorité doit être accordée à une gestion communautaire et collaborative pour que les populations riveraines puissent avoir des représentations positives des forêts et participer davantage à la sauvegarde des ressources.

Remerciements

- 29 Ce travail a été réalisé grâce au Projet Régional « Tools for Management and Sustainable Use of Natural Vegetation in West Africa » (EU FP6 031685). Nous remercions aussi toutes les bonnes volontés qui ont aidé à l'amélioration de cet article de par leurs observations, leurs contributions et leurs suggestions.

Bibliographie

Auclair, L., 1996, L'appropriation communautaire des forêts dans le Haut-Atlas marocain. Les ressources naturelles renouvelables, pratiques et représentations, *Cahiers des Sciences Humaines*, ORSTOM, 32,1, pp. 177-194.

- Bahuchet, S., 1995, Etude comparative de la représentation symbolique des arbres et de la forêt équatoriale par quelques populations indigènes. Paris, Rapport APFT, 6, pp. 1-34.
- Bahuchet, S., 1997, Un style de vie en voie de mutation : considérations sur les peuples des forêts denses humides, *Civilisations*, 44, 1-2, pp. 16-31.
- Boutinot, L., 2002, De la complexité de la décentralisation. Exemple de la gestion des ressources forestières au Sénégal, *Bulletin de l'APAD*, n° 23.
- Fauroux, E., 1997, Les représentations du monde végétal chez les Sakalava du Menabe, in : M.J. Lebigre (Ed.) *Milieus et sociétés dans le sud-ouest de Madagascar*, Presses Universitaires de Bordeaux, coll. Iles et Archipels, 23, pp. 7-26.
- Fay, G., 1986, Désagrégation des collectivités et dégradation des milieux dans le Haut Atlas marocain, *Revue de l'Occident musulman méditerranéen*, 41, 42, pp. 234-248.
- Faye, P., 2006, Décentralisation, pluralisme institutionnel et démocratie locale. Étude de cas de la gestion du massif forestier Missirah/Kothiary (région de Tambacounda, Sénégal). CIRAD, CODESRIA, WRI, 48 p.
- Foucault, M., 1966, *Les mots et les choses*. Paris, Gallimard, 400 p.
- Hardin, G., 1968. The Tragedy of the Commons, *Science*, 162, pp. 1243-1248.
- Katz, E. et J. C. Nguingiri, 1997, Les stratégies territoriales face à l'État : un exemple d'appropriation de l'espace au Kouilou (Congo), in : J. Bonnemaïson, L. Cambrézy L., Quinty-Bourgeois (Ed.) *Le territoire : lien ou frontière ? Identités, conflits ethniques, enjeux et recompositions sociales*, Paris, ORSTOM. [En ligne], URL : http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers08-09/010014865-30.pdf, Consulté le 18 juin 2009.
- Kokou, K. et N. Sokpon, 2006, Les forêts sacrées du couloir du Dahomey, *Bois et Forêts des Tropiques*, 288, 2, pp. 15-23.
- Lavigne Delville, P., 1998, Environnement, dynamiques sociales et interventions externes : construire et gérer l'interface, in : G. Rossi, P. Lavigne Delville, D. Narbeburu, *Sociétés rurales et environnement*, Paris, GRET-Regards, Karthala, pp. 381-394.
- Lavigne Delville, P., 1999, La décentralisation administrative face à la question foncière (Afrique de l'Ouest francophone rurale), documents de travail sur les sociétés africaines, 39, 18 p.
- Lavigne Delville, P., N.E. Sellamma et M. Mathieu, 2000, *Les enquêtes participatives en débat : ambition, pratiques et enjeux*, Paris, Karthala, 543 p.
- Mbairamadji, J., 2009, De la décentralisation de la gestion forestière à une gouvernance locale des forêts communautaires et des redevances forestières au Sud-est Cameroun, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 9 Numéro 1, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/8614> ; DOI : 10.4000/vertigo.8614, Consulté le 14 juillet 2012.
- Michon, G., 2003, Ma forêt, ta forêt, leur forêt : perceptions et enjeux autour de l'espace forestier, *Bois et Forêts des Tropiques*, 278, 4, pp. 15-24.
- Moizo, B., 2003, Perceptions et usages de la forêt en pays Bara (Madagascar), *Bois et Forêts des Tropiques*, 278, 4, pp. 25-37.
- Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales, 2004, Forêts communautaires : équité, utilité, pérennité, *Bulletin n° 81*, 188 p.
- Negura, L., 2006, L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales, *Sociologies*. [En ligne], URL : <http://sociologies.revues.org/index993.html>. Consulté le 04 mars 2008.
- Neira, F.B., 2004, Appropriation des ressources naturelles dans une forêt andine équatorienne : vers la gestion patrimoniale des ressources, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 5 Numéro 2, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/3573> ; DOI : 10.4000/vertigo.3573, Consulté le 06 novembre 2009
- Peltier, R., J.M. Harmand, M. Ntoupka, F. Njiti, N. Sibelet et G. Smektala, 2007, Pour une gestion intentionnelle de l'arbre par les agropasteurs du Nord Cameroun : du champ au paysage, Sols de Tunisie, *Bulletin de la Direction Générale de l'Aménagement et de la Conservation des Terres Agricoles*, 2, pp. 103-114.
- Rakotoarivony, C. B. et M. Ratrimoarivony, 2006, Terre ancestrale ou parc national ? Entre légitimité sociale et légalité à Madagascar, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 7 Numéro 2, [En ligne] URL : <http://vertigo.revues.org/2255> ; DOI : 10.4000/vertigo.2255, Consulté le 14 juillet 2012
- République du Sénégal, 1998, Code forestier. MEPN, DEFCCS, 42 p.

République du Sénégal, 2006, Situation économique et sociale de la région de Fatick. 145p.

Roussel, B., 1999, Déforestation des bas-fonds sahélo-soudanais du Niger central : de la « brousse noire » aux cultures maraîchères, in : F. Verdeaux (Ed.) La forêt-monde en question : recomposition du rapport des sociétés à la forêt dans les pays du Sud, Paris, *Autrepart*, 9, pp. 17-32.

Sambou, B., 2004, Évaluation de l'état, de la dynamique et des tendances évolutives de la flore et de la végétation ligneuses dans les domaines soudanien et sub-guinéen au Sénégal. Thèse de Doctorat d'ÉTAT, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, 210 p.

Notes

1 Terme wolof renvoyant plus ou moins à une vaste étendue de terre en friche et sans maître.

2 Marchés hebdomadaires traditionnels.

3 Habitant du Saloum (Centre-ouest du Sénégal).

4 Selon cet article 10, les populations riveraines sont autorisées à exercer des droits d'usage portant sur le ramassage du bois mort et de la paille, la récolte de fruits, de plantes alimentaires ou médicinales, de gommes, de résines et de miel, le parcours du bétail, l'émondage et l'ébranchage des espèces fourragères, le bois de service destiné à la réparation des habitations.

Pour citer cet article

Référence électronique

Mamadou Diop, Bienvenu Sambou et Boubacar Ly, « Représentations de la forêt et répercussions sur la gestion des ressources forestières au Sénégal », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 12 Numéro 2 | septembre 2012, mis en ligne le 20 septembre 2012, consulté le 07 juin 2013. URL : <http://vertigo.revues.org/12319> ; DOI : 10.4000/vertigo.12319

À propos des auteurs

Mamadou Diop

Chargé de cours, Institut des Sciences de l'Environnement, Faculté des Sciences et Techniques, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, BP 5005 Dakar-Fann, Sénégal, courriel : mamadou77.diop@ucad.edu.sn

Bienvenu Sambou

Maître de conférences à l'Institut des Sciences de l'Environnement, Faculté des Sciences et Techniques, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Boubacar Ly

Maître de conférences au département de Sociologie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumés

En Afrique, les programmes de gestion des ressources naturelles forestières ont souvent des difficultés pour donner les résultats escomptés. La plupart des concepteurs de ces programmes ne perçoivent généralement de la forêt que la fonctionnalité et la nécessité d'une utilisation rationnelle de ses ressources. Ils négligent souvent les dimensions symboliques qui pourtant influent sur les rapports des populations avec la nature environnante. C'est ainsi que cet article cherche à comprendre les représentations que les populations se font de la Forêt classée de Patako ainsi que les répercussions possibles sur la gestion de ses ressources. Les données collectées ont révélé que pour 23,5 % des populations interrogées la forêt n'est qu'une *brousse*. Pour 23 %, elle représente un *bien de l'État*. 20,7 % la perçoivent comme des *terres de*

culture soustraites de leurs terroirs villageois et seuls 13,4 % des populations pensent que la forêt classée est un *espace boisé appartenant aux villages riverains*. La forêt classée est aussi représentée dans les textes d'entretien comme *foreb buur* (forêt de l'État), *foreb ñépp* (forêt de tout le monde) ou comme *xeewëlu Yàlla* (don divin). S'agissant de l'appropriation des ressources de la forêt classée, 61,8 % des populations interrogées pensent que ces dernières appartiennent à l'État et seuls 16,6 % pensent qu'elles appartiennent aux populations locales. Ces représentations ont engendré des attitudes difficilement compatibles avec une gestion intégrée des ressources naturelles en ce sens qu'elles traduisent un affaiblissement de l'appropriation de la forêt par les riverains.

In Africa, programs targeting the management of natural forest resources often struggle to be successful. Most of those who conceptualize those programs usually only focus on the functionality and necessity of a reasonable use of its resources. They often neglect symbolic dimensions which nonetheless influence the relationship between the residents and the natural environment. Consequently, this article seeks to understand the representations that residents have of the Classified Forest of Patako as well as the possible consequences on the management of its resources. The collected data have revealed that for 23.5 % of interviewed residents, the forest is merely a *bush*. For 23 %, it represents a *State good*. 20.7 % perceive it as *farming ground taken from the village land* and only 13.4 % of residents believe that the classified forest is *woodland belonging to bordering villages*. The classified forest is also represented in the interview transcripts as *foreb buur* (State forest), *foreb ñépp* (everyone's forest) or as *xeewëlu Yàlla* (divine gift). With respect to ownership of resources from the classified forest, 61.8 % of residents believe that the resources belong to the state, and only 16.6 % believe that they belong to local residents. These representations have engendered attitudes that are difficulty compatible with an integrated management of natural resources in that they suggest a weakening of ownership of the forest by the residents.

Entrées d'index

Mots-clés : Sénégal, représentations, conservation, ressources naturelles végétales, Forêt classée

Keywords : Senegal, representations, conservation, natural plant resources, classified forest